

# « Nous, parlementaires de la majorité, voulons soutenir le développement des Écoles de Production »

*tribune*

- *Collectif*

**TRIBUNE.** Plus de trente parlementaires de la majorité plaident pour un véritable effort pour ces écoles qui proposent un enseignement gratuit, fondamental et technique, à des jeunes de 15 ans, identifiés comme décrocheurs.

- le 08/11/2021 à 13:52
- Modifié le 08/11/2021 à 14:04



Photo d'illustration : un jeune en école de mécanique.

La Nation sera là pour vous accompagner. C'est le message du président de la République à la jeunesse française lorsqu'il annonce le contrat engagement jeune. Les jeunes de moins de 26 ans en manque de perspectives mais motivés pour suivre une formation à compter du 1er mars 2022 bénéficieront d'une allocation jusqu'à 500 € par mois. Si le chômage se résorbe, il y a encore en France des centaines de milliers de postes à pourvoir, notamment dans les métiers de l'industrie, qui font leur retour en grâce au lendemain de la crise sanitaire. L'industrie propose près de 100 000 emplois sur tout le territoire sans réussir à recruter. Alors que nous sommes à un moment critique de réindustrialisation et de relocalisation, notre industrie doit freiner son développement, faute des compétences nécessaires. En complément des lycées techniques et des centres de formation des apprentis, le modèle des Écoles de Production apporte un début de réponse à ce paradoxe.

→ À LIRE. [« Une logique de droits et de devoirs » : à Vitry-sur-Seine, Jean Castex détaille le contrat engagement jeunes](#)

Les Écoles de Production sont des établissements privés d'enseignement, à but non lucratif, reconnus par l'État. Elles proposent un enseignement gratuit, à la fois fondamental et technique, à des jeunes de 15 ans, qui sont identifiés comme décrocheurs, et qui ont besoin de « faire pour apprendre ». Durant deux années, ils reprennent goût à la collectivité, au travail et retrouvent la fierté de produire et de se projeter dans un avenir possible. À l'issue de leur scolarité diplômante, la moitié des jeunes décident de continuer leurs études et les autres se voient proposer en moyenne 4 à 5 offres d'emploi en CDI.

### **Synergie entre un bassin d'emploi, des industriels et des jeunes**

Les Écoles de Production réussissent là où d'autres dispositifs sont moins efficaces face au décrochage scolaire. Nous sommes nombreux, élus au cœur de nos territoires, associations et entreprises, à encourager ces projets, à contribuer à créer cette synergie entre un bassin d'emploi, des industriels et des jeunes. On compte déjà 41 Écoles en France et elles accueillent un peu plus de 1 200 élèves chaque année. Il est temps de capitaliser sur le succès de ce modèle et de déployer des Écoles sur tout le territoire. Car comme le dit Périclès, « si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait ».

→ RELIRE. [L'État se met à croire aux écoles de production](#)

### **Lever les freins encore nombreux**

Le gouvernement, par la voix d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'industrie, en partenariat avec la Banque des Territoires, vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt de 5 millions d'euros pour doubler le nombre d'Écoles d'ici fin 2023.

Nous, parlementaires de la majorité, lançons un appel pour lever les freins et soutenir le développement massif des Écoles de Production. L'avenir des jeunes est notre défi à tous. Nous appelons l'État à sécuriser les financements pour ce qui concerne les investissements dans la chaîne de production et les frais de fonctionnement. Nous appelons le ministère de l'éducation nationale à regrouper et accélérer les inspections des Écoles et à desserrer les contraintes sur la reconnaissance des directeurs d'établissements pour pouvoir recruter des industriels.

Nous appelons toutes les Régions à identifier les opportunités. Seules 6 Régions sur 18 ont signé une convention avec la Fédération Nationale des Écoles de Production et certaines Régions comme Grand Est ou dans les Outre-Mer ne comptent encore aucune École.

### **Les industriels doivent être au rendez-vous**

Enfin, nous appelons les entreprises industrielles à proposer du mécénat de compétence, en détachant, parmi leurs collaborateurs, des porteurs de projet aux compétences-métiers solides, qui soient capables d'établir des partenariats ambitieux et un mode de gestion pérenne. Puisque les élèves passent 60 % de leur temps en situation de production, les industriels doivent être au rendez-vous et passer des contrats de sous-traitance avec les Écoles. Répondre à ces commandes réelles est une véritable source de confiance et de fierté pour les élèves.

À lire aussi

## Comment le gouvernement veut raccrocher les décrocheurs

Un jeune, une solution. Le gouvernement investit plus de 9 milliards d'euros pour que chaque jeune trouve sa place dans la société. Grâce au soutien de la ministre du travail Élisabeth Borne, il alloue 7,5 millions d'euros aux Écoles de production pour 2022. À nous désormais de saisir cette main tendue et d'impulser, à notre niveau, les Écoles de demain, pour que nos jeunes réinvestissent les métiers qualifiants et que notre industrie sacre son retour en force.

Thomas RUDIGOZ, Député du Rhône,  
Sandrine MÖRCH, Députée de Haute-Garonne  
Catherine FABRE, Députée de Gironde  
Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, Députée du Tarn  
Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis  
Corinne VIGNON, Députée de Haute-Garonne  
Pascale BOYER, Députée des Hautes-Alpes  
Danièle CAZARIAN, Députée du Rhône  
Dominique DAVID, Députée de Gironde  
Anne BRUGNERA, Députée du Rhône  
Jean-Michel MIS, Député de la Loire  
Carole GRANDJEAN, Députée de Meurthe-et-Moselle  
Anissa KHEDHER, Députée du Rhône  
Gilles LE GENDRE, Député de Paris  
Fannette CHARVIER, Députée du Doubs  
Typhanie DEGOIS, Députée de Savoie  
Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône  
Sira SYLLA, Députée de Seine-Maritime  
Éric ALAUZET, Député du Doubs  
Jean-Charles COLAS-ROY, Député de l'Isère  
Christophe AREND, Député de Moselle  
Gaël LE BOHEC, Député d'Ille-et-Vilaine  
Céline CALVEZ, Députée des Hauts-de-Seine  
Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE, Ille-et-Vilaine  
Stella DUPONT, Députée du Maine-et-Loire  
Patrice PERROT, Député de la Nièvre  
Adrien MORENAS, Député du Vaucluse  
Muriel Roques-Etienne, Députée du Tarn  
François CORMIER-BOULIGEON, Député du Cher  
Thomas GASSILLOUD, Député du Rhône  
Patrice ANATO, Député de Seine-Saint-Denis  
Philippe CHASSAING, Député de Dordogne  
Thierry MICHELS, Député du Bas-Rhin  
Yves DANIEL, Député de Loire-Atlantique  
Jean-Louis TOURAINÉ, Député du Rhône

<https://www.la-croix.com/Debats/Nous-parlementaires-majorite-voulons-soutenir-developpement-Ecoles-Production-2021-11-08-1201184231>

# Décollage en cours pour les écoles de production

Abonnés

## Analyse

Longtemps ignorées, ces écoles forment des jeunes en situation d'échec scolaire à un métier. Elles se multiplient et une centaine devraient être opérationnelles en 2025.

- Jean-Claude Bourbon,
- le 09/11/2021 à 14:31
- Modifié le 09/11/2021 à 16:07

Lecture en 3 min.



L'école de production Gorge de Loup située à Lyon (9<sup>e</sup>), propose des formations professionnelles aux jeunes à partir de 15 ans .

Il n'est jamais trop tard pour grandir. Les écoles de production, fondées en 1882 par l'abbé Boisard, font aujourd'hui l'objet d'un engouement inédit. La 42<sup>e</sup> a été inaugurée au Havre, lundi 8 novembre, dans des locaux mis à disposition par la métropole. Elle va former des jeunes de 15 à 18 ans aux métiers de la chaudronnerie, avec un CAP puis un Bac pro à la clé, qui auront l'assurance de trouver un emploi à la sortie.



→ TRIBUNE. « Nous, parlementaires de la majorité, voulons soutenir le développement des Écoles de Production »

« *Les entreprises ont beaucoup de mal à recruter dans notre secteur et elles sont séduites par notre mode de fonctionnement, avec des promotions d'une douzaine d'élèves seulement qui sont motivés et apprennent en travaillant* », explique Stéphane Lelièvre, le directeur de l'école du Havre, lui-même ancien patron de PME. Les deux tiers du temps, soit vingt-quatre heures par semaine, sont consacrés aux travaux pratiques.

### **Une centaine d'écoles ouvertes en 2025**

Dans les écoles de production, privées, les jeunes, dont la plupart n'ont pas trouvé leur voie dans le système scolaire traditionnel et se retrouvent en situation d'échec, réalisent des pièces directement commandées par des entreprises, facturées au prix du marché. Un système à mi-chemin entre le lycée professionnel et l'apprentissage, qui a fait ses preuves, en affichant des taux de réussite aux examens bien supérieurs.

À lire aussi

#### [L'État se met à croire aux écoles de production](#)



D'ici janvier, trois autres écoles devraient voir le jour. Et ce n'est pas fini. En mai, le gouvernement a lancé un appel à manifestation d'intérêt (une procédure d'appels d'offres) pour doubler le nombre d'écoles d'ici à 2023. En tout, 45 dossiers ont été constitués. Même Dominique Hiesse, le dynamique président de la Fédération nationale des écoles de production (FNEP) n'en revient pas. « *Nous devrions atteindre la centaine d'écoles dès 2025* », assure-t-il.

### **Le soutien de TotalEnergies**

C'est bien plus tôt que prévu. En 2018, la fédération a signé un partenariat avec la fondation TotalEnergies pour créer 100 écoles d'ici à 2028, avec un soutien financier de 60 millions d'euros sur la période. Une aide décisive qui a permis de porter plus de projets, « *en finançant les études de faisabilité, en aidant à la recherche de partenaires locaux et en soutenant les écoles au démarrage, à travers notamment l'achat des machines* », détaille Manoelle Lepoutre, directrice de l'engagement à la Fondation TotalEnergies.

À lire aussi

#### [Comment le gouvernement veut raccrocher les décrocheurs](#)



Depuis trois ans et avec 10 millions d'euros déjà investis, l'énergéticien a soutenu la création de 18 nouvelles écoles dans les métiers de l'usinage, de la mécanique industrielle ou encore de la métallerie ainsi que l'extension de 10 écoles existantes. *« Il y a en France un problème d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Nous tentons d'apporter une solution à notre échelle, car comme toutes les grandes entreprises nous devons participer à la vie de la cité »,* explique Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies. Le groupe a d'ailleurs décidé de changer la dénomination de sa fondation qui devrait bientôt s'appeler Fondation TotalEnergies pour la jeunesse.

### **Une reconnaissance officielle**

Pour les écoles de production, l'argent n'est pas le seul nerf de la guerre. Il y a aussi le nouveau regard porté sur elles par les pouvoirs publics. En 2018, les écoles de production ont ainsi été reconnues officiellement par l'État comme une des voies de la formation professionnelle. *« Au sein du ministère du travail, qui est notre autorité de tutelle, il y a clairement aujourd'hui la volonté de soutenir tous les dispositifs permettant de remettre les jeunes dans le circuit de l'emploi, relève le président de la FNEP. Des fédérations professionnelles qui ne nous connaissaient pas ou mal viennent également nous voir. »*

La reconnaissance est tardive, mais réelle. Pour compenser la réduction de la taxe d'apprentissage, dont le mécanisme a été réformé, le gouvernement a décidé d'octroyer pour l'an prochain une subvention de 7,5 millions d'euros aux écoles de production, qui vient d'être votée par les députés dans le cadre de la discussion sur le projet de loi de finances. Les unes après les autres, les régions se mettent également à accorder des financements.

### **L'Éducation nationale freine encore**

Il existe encore cependant beaucoup de réticences au développement des écoles de production. *« Faire voter une subvention n'a rien d'évident. Par idéologie, certains élus considèrent toujours que la formation des jeunes relève de la sphère publique et que les entreprises n'ont rien à y faire »,* souligne Jean-Baptiste Gastinne, le vice-président de la région Normandie.

Mais le plus gros frein reste encore celui du ministère de l'éducation nationale, qui voit lui aussi d'un mauvais œil l'essor de ces nouvelles structures, comme viennent d'ailleurs le rappeler plusieurs députés lors de la discussion budgétaire, en l'appelant à plus d'ouverture d'esprit.

### **Les dates clés**

**1882.** Louis Boisard, un jeune ingénieur de l'École centrale, crée les Ateliers d'apprentissage de l'industrie dans le quartier de la Guillotière à Lyon. Durant un siècle, le mouvement se cantonne à la région Rhône-Alpes.

**2001.** Ouverture d'une école de production à Toulouse puis à Marseille en 2007.

**2006.** Reconnaissance par l'État des 7 écoles existantes comme *« établissements privés d'enseignement technique participant de manière utile et efficace au service public de l'enseignement professionnel »*.

**2018.** Les écoles de production sont reconnues dans l'article 25 de la loi du 5 septembre *« pour la liberté de choisir son avenir professionnel »*.